

# IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (APRÈS-MIDI)

Comment gérer la transition entre ISF et IFI

FORMATION, 26/09, DE 16H À 17H45

GESTION DE PATRIMOINE

CODE : APA03B

## Objectifs de la formation

- Comprendre la logique de l'IFI
- Distinguer ce qui est imposable et ce qui ne l'est pas
- Cerner les biens taxables en fonction de leurs caractéristiques
- Optimiser la pression fiscale

## Animée par

- QUEYROUX Jérôme  
Avocat associé,  
CABINET ARCHIMÈDE AVOCATS  
& ASSOCIÉS

## Public concernés

- Conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en investissements financiers, conseillers de clientèle, ingénieurs patrimoniaux, courtiers en assurance, assureurs, fiscalistes, avocats, experts comptables, notaires

## Dates

- Lyon  
26/09/2019, de 16h à 17h45

## Critères d'admission

- Pour participer à ces formations, inscription obligatoire à Patrimonia : [www.patrimonia.fr](http://www.patrimonia.fr)

Informations sur les obligations de formation IAS et Immobilier [ICI](#)

## Les retours d'expérience post-mise en place de l'IFI

- Les biens taxables
- Les actifs exonérés
- Quid de l'immobilier professionnel ?
- Les « surprises » : crédit bail, démembrement de propriété...

## Les solutions patrimoniales à disposition

- Se désengager de l'immobilier ? Transmettre en pleine propriété ? en usufruit ?
- Se refinancer ?
- « Professionnaliser » ses actifs immobiliers ?
- Donner à une œuvre ?

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au formateur avant la formation.
- Toutes nos formations sur Patrimonia sont limitées, dans la mesure du possible, à une trentaine de participants.
- Un formulaire d'évaluation sera proposé aux participants à la fin de la session.

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 69,00 €HT

## Les perspectives pour 2019

- Les bonnes questions à se poser lors d'un nouvel achat immobilier